Zeitschrift: Vox Romanica

Herausgeber: Collegium Romanicum Helvetiorum

Band: 14 (1955)

Artikel: Doublets mosans entre Givet et Namur

Autor: Devleeschouwer, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-14846

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Doublets mosans

entre Givet et Namur

Dans un article récent¹, nous avons établi l'existence, en Wallonie, de plusieurs triplets toponymiques ou groupes de trois toponymes voisins signifiant primitivement la même chose en trois langues différentes, en l'occurrence le celtique, le roman et le germanique. Certaines explications ont été confirmées, depuis, par la découverte de faits nouveaux.

Ciney - Conneux - Leignon

874/75 (cop. 1041–43, corrigée par l'auteur peu après 1041) in pago Condrostinse . . . in alio loco in villa Haidis, mansum dominicatum cum castitiis et arborelo super fluvium Sclevum².

La villa Haidis étant Haid³, dépendance de Serinchamps⁴ située à 2 km. au S.-E. d'un ruisseau qui arrose Leignon, il faut corriger

¹ Trois Triplets toponymiques en Wallonie. VRom. 13, p. 24–39. Quelques incorrections typographiques se sont glissées dans le texte: p. 26 l. 5, p. 33 l. 11 et N 12, et p. 34 N 1, rétablir sous l'ø le signe diacritique ; p. 28 N 1 dernière l., lire p. 650–57; p. 29 N 2 l. 5, lire p. 651/52, N 2 et p. 656, N 4 (la pagination a subi des modifications tardives); p. 31 l. 8, lire [brē̄ʃ, avec un ē̄ très ouvert]; p. 34 l. 8, lire wallonne; p. 34 N 2, lire consonifié; p. 35 N 5, supprimer les guillemets à Flußname, et rétablir un ' sur la sonante de kṛmi-ṣ̄; p. 38 l. 2, lire *Fīliācās.

² L. C. Bethmann, Gesta pontificum Cameracensium, in: G. H. Pertz, Monum. Germ. hist., Script. VII. Hannoverae 1846 = Leipzig 1925, p. 420.

³ Identification de Ch. Piot rectifiée par C.-G. Roland, Quelques problèmes d'identification toponymique. Ann. Soc. archéol. Namur XXXIII (1919), p.284.

⁴ Commune de la province de Namur (arrondissement de Dinant, canton de Rochefort).

Sclevum en *Sclenum (ou même *Sclenium?) et y voir une nouvelle graphie romane hypercorrecte¹ de l'ancien-saxon *hlên(i)on ou de sa variante *hlên(i)un². Cette graphie différant sensiblement de la précédente, 862 (or.) Slenion, et n'étant assurément pas plus traditionnelle que cette dernière³, elle confirme la survivance du germanique au Condroz vers la fin du IXe siècle⁴.

Braives - Viemme - Warenme

L'étude de ce triplet nous a permis de conclure que la rivière de Braives s'appelait en celtique *PRUMIĀ (plus tard *BRUVIĀ)

¹ L'évolution romane du groupe intérieur -scl- s'est tôt confondue avec celle de -sl-, cf. E. Bourciez, Précis historique de phonétique française (Nouv. coll. à l'us. des classes, 2° S., III). Paris 19378, p. 186, 216/17, ainsi que W. Meyer-Lübke, Historische Grammatik der französischen Sprache (Samml. rom. Elem.- u. Handb. hrsg. v. W. Meyer-Lübke, I. Reihe, 2) I: Laul- und Flexionslehre. Heidelberg 19345, p. 138, 153/54. Pour aboutir au liégeois måye [= m̄ōi] 'mâle', le latin masculum a dû passer par une étape *mahle, cf. pour l'évolution L. Remacle, Les variations de l'h secondaire en Ardenne liégeoise. Le problème de l'h en liégeois (Bibl. Fac. Phil. & Lett. Univ. Liège XCVI). Liège-Paris 1944, p. 88, 90, 206.

² En ancien-saxon, la désinence du datif pluriel des thèmes en -i-, empruntée aux thèmes en -ja-, est attestée sous les formes -ium, -iun, -ion, -eon, cf. F. Holthausen, Altsächsisches Elementarbuch (Germ. Bibl. hrsg. v. W. Streitberg, I. Samml. germ. Elem.- u. Handb., I. Reihe, 5). Heidelberg 1921², p. 101-03, 93, et, pour la chute éventuelle du ½ postconsonantique, p. 63.

³ L'évolution wallonne s(c)l > hl ne saurait guère remonter audelà du IXe siècle, cf. Meyer-Lübke, op. cit., ibid.

⁴ Si nous ne considérons l'interprétation de *Suminaram* que comme une *hypothèse*, nous tenons celle de *Leignon* pour une *certitude*, de même que les conclusions chronologiques et historiques qui en découlent.

⁵ La délabialisation insolite qui a donné [brēf, avec un ē très ouvert] s'explique peut-être par une influence analogique du nom de la commune de Meeffe, à 9 km. 5 au S.-O., appelée dialectalement mêfe, mêfe [= mēf, avec un ē très ouvert], méfe, cf. J. Haust, Enquête dialectale sur la toponymie wallonne (Mém. Comm. roy. top. et dial. [sect. wall.] 3). Liège 1940/41, p. 38. Dans les représentants wallons de cultūra, l'ouverture de la voyelle tonique est due à l'influence du r, cf. notre N 1, p. 283.

'ver femelle', c.-à-d. 'rivière-serpent'. Cette déduction est confirmée par l'analyse de son nom actuel, la **Méhaigne.**

Cette rivière, qui prend sa source à Meux (commune de la province et de l'arrondissement de Namur, canton d'Éghezée) et se jette dans la Meuse à Huy (chef-lieu d'arrondissement de la province de Liège), est appelée dialectalement, d'amont en aval: le mèagne (c.-à-d. [lə mĕan']) à Aische-en-Refail, le mĕagne à Noville-sur-Méhaigne, li miagne à Taviers-sur-Méhaigne, lé [= li] mouhagne à Latinne, et mouhagne (sans article) à Huy¹; elle a pour plus anciennes graphies: 1067 (très probablement faux: or. datant en réalité de 1088–1103) Nouilla supra Mahannam²; 1114/15 (cop. milieu du XIIe s.) fluvium Mahange³; 1190 (or.) fluvii Mehagne⁴. Le nom de la commune riveraine de Mehaigne (canton d'Éghezée), appelée dialectalement magne⁵, est attesté encore plus tôt: 868/69 (cop. XVe s.) Mahania⁶; 1176 (or.) Arnulfus de Mahania².

Rétablissons un prototype germanique occidental *MAÞANNJA, féminisation* de *MAÞAN-, radical de MAÞO 'ver', terme attesté

¹ Haust, op. cit. (N 5 de la p. 270), p. 69, 105, 80, 38, 28.

² J. F. Niermeyer Jr., Onderzoekingen over Luikse en Maastrichtse oorkonden en over de vita Baldrici episcopi Leodiensis. Een bijdrage tot de geschiedenis van burgerij en geestelijkheid in het Maasgebied tot het begin van de dertiende eeuw (Bijdr. Inst. v. middeleeuwsche gesch. Rijksuniv. Utrecht uitgeg. door O. Oppermann, XX). Groningen 1935, p. 202. Le même acte est également considéré comme un faux datant en réalité d'environ 1103 par J. Stiennon, Etude sur le Chartrier et le Domaine de l'Abbaye de Saint-Jacques de Liège (1015–1209) (Bibl. Fac. Phil. & Lett. Univ. Liège CXXIV). Paris 1951, p. 81, 98, 169.

³ R. Kœpke, Rodulfi gesta abbatum Trudonensium, in: G. H. Pertz, Monum. Germ. hist., Script. X. Hannoverae 1852 = Leipzig 1925, p. 283.

⁴ Evrard, Documents relatifs à l'abbaye de Flône, Anal. hist, eccl. Belg. XXIII = 2^e s., VII (1892), p. 339.

⁵ Haust, op. cit., p. 77.

⁶ J. Warichez – D. van Bleyenberghe, L'Abbaye de Lobbes Depuis les Origines jusqu'en 1200. Etude d'histoire générale et spéciale (Univ. Louvain, Recueil trav. ... hist. & philol. XXIV). Louvain-Paris 1909, p. 187.

⁷ Stiennon, op. cit., p. 446.

⁸ Cf. F. Kluge, Nominale stammbildungslehre der altgermani-

sous cette forme en ancien-saxon¹: c'est l'hiatus provoqué, en roman, par l'amuïssement de la dentale intervocalique, qui aura été comblé par un h, conservé en liégeois, mais amuï en namurois²; l'a prétonique libre s'est, en ancien-wallon, affaibli en ð³, lequel, selon les dialectes, a évolué parallèlement à l'article défini féminin (ancien-wallon le)⁴ ou a été, après l'amuïssement de l'h, absorbé par l'a accentué; la prétonique insolite de mouhagne paraît due à une contamination avec le nom de la commune riveraine de Moha (entre Latinne et Huy), prononcé dialectalement mouhā⁵. Notre triplet en est donc un . . . à quatre termes, dont deux, Méhaigne et Waremme, sont des équivalents germaniques. Que le primitif celtique ait été, en tant qu'hydronyme, entièrement supplanté par sa traduction, voilà qui atteste éloquemment l'importance de l'élément germanique en Hesbaye méridionale, au haut moyen âge.

schen dialekte. Dritte auflage, bearbeitet von L. Sütterlin und E. Ochs (Samml. kurzer gramm. germ. dial. hrsg. v. W. Braune, Ergänzungsreihe, 1). Halle (Saale) 1926, p. 21/22. En tant que toponyme, notre étymon est, de même que celui de Waremme, plutôt un accusatif f. jō. (dont la désinence, en ancien-haut-allemand et en ancien-saxon, a presque entièrement supplanté celle de l'ancien nominatif) qu'un nominatif f. jōn.

- ¹ Cf. F. Kluge A. Götze, Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache. Berlin 1951¹⁵, p. 466 s.v. Made.
- ² Cf. notamment le liégeois ahîver et le namurois aïver, ayiver 'cultiver', issus du latin adaequāre 'niveler', ainsi que d'autres exemples sûrs chez Remacle, op. cit. (N 1 de la p. 270), p. 100/01. Les cas cités par cet auteur, p. 65/66, où un h germanique intervocalique paraît subsister en roman, sont rares et douteux. Que les plus anciennes attestations de Méhaigne n'aient gardé aucune trace de la dentale intervocalique, s'explique par l'absence d'une tradition graphique antérieure au IX^e s.
- ³ Cf. M. Valkhoff, Philologie et littérature wallonnes (Allard Pierson Stichting, Afdeling v. mod. Literatuurwetenschap Univ. Amsterdam, No. 15). Groningen-Batavia 1938, p. 40.
- ⁴ Cf. Valkhoff, op. cil., p. 47. «Dans presque toute la B(elgique) R(omane), l'article a la même forme aux deux genres», L. Remacle, Atlas linguistique de la Wallonie. Tableau géographique des parlers de la Belgique romane d'après l'enquête de † J. Haust et des enquêtes complémentaires I: Introduction générale. Aspects phonétiques (Cartes 1 à 100). Liège 1953, p. 181 N 1.
 - ⁵ Haust, op. cit. (N 4 de la p. 271), p. 32.

Si les triplets constituent, même en Wallonie proprement dite, un phénomène exceptionnel, les doublets y abondent. Nous nous proposons d'en étudier six qui ont ceci de commun, que l'un au moins de leurs termes désigne une localité située sur la Meuse entre Givet et Namur.

Feschaux - Givet

Feschaux: commune de la province de Namur (arrondissement de Dinant, canton de Beauraing), à 6 km. (à vol d'oiseau) au N.-E. de Givet; fèchau¹; peu avant 1100 (d'après une pièce de 1075–86²; cop. XIII^e s.) villam vero Fiscalium (génitif pluriel), 1106 (cop. XIII^e s.) Fescals³.

Roman *FISCĀLĒS, accusatif pluriel de FISCĀLIS 'fiscalin' c.-à.d. 'tenancier d'un domaine (en particulier royal)'4, dérivé adjectival de FISCUS 'fisc' c.-à.d. 'domaine (en particulier royal)'5: sc a régulièrement donné ch [= \breve{s}] en namurois6, tandis que l'évolution de la finale trahit une influence savante7.

Givet: ville du département des Ardennes (arrondissement de Mézières, chef-lieu de canton), sur les deux rives de la Meuse;

¹ Haust, op. cit. (N 5 de la p. 270), p. 85.

² G. Kurth, Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne (Comm. roy. hist.) I. Bruxelles 1903, p. 45/46.

³ K. Hanquet, La chronique de Saint-Hubert dite Cantatorium. Nouvelle édition (Comm. roy. hist.). Bruxelles 1903, p. 41, 253.

⁴ Cf. la définition donnée par le Capitulaire de villis (rédigé en 800 ou antérieurement?), chap. 52: «... de fiscalis vel servis nostris sive de ingenuis qui per fiscos aut villas nostras commanent ...», A. Boretius, Capitularia regum Francorum (Monum. Germ. hist., Legum sect. II) I. Hannoverae 1883, p. 88.

⁵ Pour les différents sens de fiscus et de ses dérivés en latin médiéval cf. C. du Fresne Dom. du Cange, Glossarium mediæ et infimæ latinitatis . . . Editio nova aucta . . . a L. Favre. III. Nouveau tirage. Paris 1938, p. 511-13.

⁶ Cf. les correspondants namurois de connaître, échelle, écume, mouche, poisson chez Remacle, op. cit. (N 3 de la p. 272), p. 117, 135, 137, 201, 225.

^{7 «}le suffixe -al, employé par les clercs au lieu de -el, a été adapté de bonne heure même à des mots d'origine populaire (cf. loyal à côté de légal)», Bourciez, op. cil. (N 1 de la p. 270), p. 50.

seconde moitié du VIIIe s. (cop. XIe s.) In vico Gabelio¹; 930/31 (cop. XIIIe s.) ex fisco Giuclio²; 1066 (cop. authentique XVIIe s.) Givel³; peu avant 1100 (cop. XIIIe s.) Gabelium (d'après une pièce de 817-25) ... Gabelium (5 fois) ... Gabeliensis potestatis ... Gabelii (génitif)⁴; 1139 (vidimus 1363) Givel⁵; 1155 (cop. XIIIe s.) et 1155 (cop. authentique 1295) Giuel⁶; 1163 (or.) Gabelo (ablatif)⁷; 1184 (cop. XVe s.) Givello (ablatif)⁸; première graphie sans -l: 1305 (or.) Gyvet⁹.

Germanique *GAĐILJUM, datif-locatif pluriel de *GAĐILI 'fiscalin', nom d'agent dérivé¹¹ – avec assimilation de la voyelle médiale à la voyelle finale¹¹ – du germanique occidental *GAĐXL 'redevance, fisc', apparenté à GEĐAN 'donner' et rétabli d'après le moyen-néerlandais gavel(e) n. 'Gift, bepaaldelijk belasting op verschillende stoffen, b.v. zout; ook belasting, cijns in het algemeen'¹² (c.-à-d. 'don, en particulier impôt sur différentes matières, p. ex. le sel;

¹ W. Levison, Vita Hugberti episcopi Traiectensis, in: Script. rer. Merov. VI: Passiones vitaeque sanctorum aevi Merovingici. Hannoverae et Lipsiae 1913, p. 485.

² J. Halkin - C.-G. Roland, Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy (Comm. roy. hist.) I. Bruxelles 1909, p. 140.

³ Киктн, ор. cit. (N 2 de la p. 273) I, p. 25.

⁴ Hanquet, op. cit. (N 3 de la p. 273), p. 12, 39, 39, 40, 53, 57, 39, 41.

⁵ Kurth, op. cit. I, p. 107.

⁶ S.Bormans – E. Schoolmeesters, Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liége (Comm. roy. hist.) I. Bruxelles 1893, p. 75, 78.

⁷ F. Rousseau, Actes des comtes de Namur de la première race, 946-1196 (Comm. roy. hist., Recueil actes princes belges). Bruxelles 1936/37, p. 44.

⁸ Kurth, op. cit. I, p. 147.

⁹ Kurth, op. cit. I, p. 454.

¹⁰ Comme le germanique primitif *нівъла- 'hirte' l'est de *невъб- 'herde', cf. Kluge, op. cil. (N 8 de la p. 271), p. 5/6.

¹¹ De nombreux exemples d'une pareille assimilation sont, pour l'ancien-haut-allemand, cités par W. Braune, Althochdeutsche grammatik. Fünfte auflage, bearbeitet von K. Helm (Samml. kurzer gramm. germ. dial. begr. v. W. Braune, hrsg. v. K. Helm, A. Hauptreihe, 5). Halle/Saale 1936, p. 59.

¹² E. Verwijs † - J. Verdam, Middelnederlandsch Woordenboek 11. 's-Gravenhage 1889, col. 938.

également impôt, tribut en général'), le moyen-haut-allemand gaffel 'Zunft'¹, et surtout l'ancien-anglais gafel, gafol, gaful n. 'Tax, tribute, rent, interest; vectīgal, trĭbūtum, census, ūsūra', d'où l'adjectif gafellīc 'Tributary; tributo sive fisco pertinens' et le toponyme Gafol- ou Gafulford 'the tributary ford', actuellement Camelford en Cornouailles²: l'étymon a été tôt³ romanisé en *[gavelio]⁴, d'où, par affaiblissement de l'a prétonique libre après palatale⁵, l'ancien-wallon *[dživel']⁶, dont l'l mouillé final s'est dépalatalisé vers le XIe siècle, et amuï vers le XIIIe².

Le grand nombre des toponymes gallo-romans issus ou dérivés de fiscus⁸, et le fait que *gabili, non attesté dans les anciens dialectes germaniques, est visiblement calqué sur fiscālis, permettent de conjecturer que Givet est une traduction germanique de Feschaux, antérieure au VIIe siècle⁹.

- ¹ F. Holthausen, Altenglisches etymologisches Wörterbuch (Germ. Bibl. begr. v. W. Streitberg †, IV. Reihe, 7). Heidelberg 1932/33, p. 122.
- ² T. Northcote Toller, An Anglo-Saxon Dictionary, based on the manuscript collections of † J. Bosworth. Oxford 1882–1921, p. 358/59.
- ³ En cas de romanisation tardive, l'accent tonique se serait. comme dans *Leignon*, déplacé sur la désinence, et l'i germanique se serait plutôt confondu avec l'i roman issu de ī latin, cf. le très ancien mot d'emprunt *livre* chez Bourciez, op. cit. (N 1 de la p. 270), p. 77.
- ⁴ Latinisé hypercorrectement en *Gabelium*, tout *b* intervocalique étant passé à la fricative en latin vulgaire: cf. Bourciez, op. cit., p. 227/28.
 - ⁵ Cf. le français girofle chez Bourciez, op. cit., p. 124.
 - 6 Latinisé en Giuelium.
- ⁷ D'après Remacle, op. cil. (N 4 de la p. 272), p. 257, 'soleil' se dit sòlé, -é à Hargnies (à 13 km. au S.-O.), alors que les environs immédiats de Givet emploient le namurois sòlya: dans les deux formes, il y a convergence de -iculus avec -ellus. Mais l'hésitation entre sòlé et sòlya qui règne à Bourseigne-Neuve et à Vencimont (resp. à 12 km. 5 et 13 km. 5 au S.-E.) alors que la première de ces localités dit uniquement čapé, -é pour 'chapeau' (ibid., p. 95) paraît indiquer que la forme en -é recule devant celle en -ya.
- 8 Cf. A. VINCENT, Les noms de lieux de la Belgique. Bruxelles 1927, p. 152, et Toponymie de la France. Bruxelles 1937, p. 328.
 - 9 Cf. N 3 ci-dessus.

Lenne - Heer

Lenne: dépendance de Waulsort (commune de la province de Namur, arrondissement et canton de Dinant), sur un petit plateau d'environ 220 m. d'altitude, à 500 m. au N.-O. de la Meuse et à 9 km. 5 (à vol d'oiseau) au N.-E. de Givet; lène (cinse di -)¹; après 1241 (cop. 1521) curtem de Lenna²; 1265, 1289, 1294 (tous or. x) Lenne³.

Roman *Līna, pluriel à sens collectif⁴ de Līnum 'lin'⁵: la finale -*īna* a régulièrement donné -*ène* en wallon⁶.

Heer: commune de la province de Namur (arrondissement de Dinant, canton de Beauraing), sur la rive droite de la Meuse et à 3 km. (à vol d'oiseau) au N. de Givet; à êr⁷; 1085 (or.) Heria⁸.

Germanique occidental *HARJA 'linière', dérivé adjectival* – avec chute phonétique de w entre consonne et j^{10} – de HARO (géni-

- ¹ Haust, op. cit. (N 5 de la p. 270), p. 91.
- ² G. W(AITZ), Historia Walciodorensis monasterii, in: Monum. Germ. hist., Script. XIV. Hannoverae 1883, p. 541.
- ³ D.-D. Brouwers, L'administration et les finances du comté de Namur du XIII^e au XV^e siècle. Sources. Cens et rentes du comté de Namur au XIII^e siècle (Doc. inéd. hist. prov. Namur publ. par ordre du Conseil Prov.). Namur 1910/11: I, p. 310, II, 2^e partie, p. 325, I, p. 263.
- ⁴ Cf. chez Meyer-Lübke, op. cil. (N 1 de la p. 270) I, p. 183/84, le sens originairement collectif de mots tels que feuille, pomme, poire, cerise, graine, etc., qui remontent à des neutres pluriels latins.
- ⁵ Cf. une dizaine de *Li(g)nières* chez Vincent, *Toponymie de la France* (citée à la N 8 de la p. 275), p. 247.
- 6 'Epine' se dit spène dans la majeure partie de la province de Namur, notamment dans les localités environnantes de Morville, Falaën, Bouvignes et Falmignoul, cf. Remacle, op. cit. (N 4 de la p. 272), p. 143.
 - ⁷ HAUST, op. cit., p. 86.
- ⁸ J. B(ARBIER), Documents concernant les monastères de Waulsort et d'Hastière. Anal. hist. eccl. Belg. XVI (1879), p. 15.
- ⁹ Comme le germanique primitif *AUJŌ- 'die wässerige (erde), insel' l'est de AHwŌ- 'wasser' (attesté sous cette forme en gotique), cf. KLuge, op. cit. (N 8 de la p. 271), p. 92, 39, 43/44. Pour la raison indiquée à cette N, notre étymon est plutôt un accusatif f. jō. qu'un nominatif f. jōn.
 - 10 Cf. W. Streitberg, Urgermanische Grammatik. Einführung

tif harwes) 'lin', terme attesté sous cette forme en ancien-hautallemand¹: l'étymon a évolué parallèlement au latin paria > français paire².

Hastière - Gerin

Hastière-Lavaux, commune de la province de Namur (arrondissement et canton de Dinant), sur la rive gauche de la Meuse, et Hastière-par-delà, commune de la même province (même arrondissement, canton de Beauraing), sur la rive droite du fleuve, toutes deux à 9 km. (à vol d'oiseau) au N. de Givet; resp. à lavô [= lavū] et astîre³; 911-15 (cop. fin du XIVe s.) abbatiam nomine dictam Harsteriam ... que sita est in comitatu Lomense, super fluvium Mosam⁴; 1062 (cop.) Hasterie (locatif) ... ecclesie Hasteriensi (datif), 1085 (or.) Harsterie (datif) ... Hasteriensis (2 fois) ... Hasterienses, 1147 (or.) Harsteriensis⁵.

Roman *HA(R)STĀRIA, dérivé adjectival à sens collectif⁶ de *HA(R)STA 'bâton pareil au bois d'une lance', terme rétabli d'après l'ancien-français *haste* f. 'bois de lance', m. 'broche pour la viande', f. 'morceau de viande rôti', lequel provient de la contamination du

in das vergleichende Studium der altgermanischen Dialekte (Germ. Bibl., Begr. v. W. Streitberg, Fortgef. v. R. Kienast u. R. v. Kienle, I. Elem.- u. Handb., I. Reihe, I). Heidelberg 1896 = 1943, p. 146.

¹ Cf. Kluge-Götze, op. cit. (N 1 de la p. 272), p. 288 s. v. Haar M. '(nicht zubereiteter) Flachs', et, pour les toponymes allemands apparentés, E. Förstemann, Altdeutsches namenbuch II: Orts- und sonstige geographische namen. Dritte, völlig neu bearbeitete, um 100 jahre (1100–1200) erweiterte auflage, herausgegeben von H. Jellinghaus, 1. hälfte. Bonn 1913, col. 1233–36 (où bon nombre sont rangés erronément sous har² et rapportés au bas-allemand harrauk 'moorrauch' ainsi qu'au moyen-bas-allemand hāre f. 'anhöhe').

² Cf. Bourciez, op. cit. (N 1 de la p. 270), p. 249.

³ HAUST, op. cit. (N 5 de la p. 270), p. 86.

⁴ Ph. Lauer, Recueil des actes de Charles III le Simple roi de France, publié sous la direction de F. Lot (Charles et dipl. hist. France publ. Acad. inscr. & b.-lett.) I (lexte). Paris 1940, p. 148.

⁵ B(ARBIER), art. cit. (N 8 de la p. 276), p. 9, 13-15, 17.

⁶ Cf. de nombreux collectifs en -ière(s) de noms de plantes, tels que L'Epinière, La Houssière, La Roncière, etc., chez VINCENT, op. cit. (N 5 de la p. 276), p. 245-49.

latin hasta 'spiess' par les mots germaniques harst 'rost; rostbraten' et harsta 'frixura', attestés sous cette forme en ancienhaut-allemand¹. C.-G. Roland hésitait, pour le sens, entre 'fabrique de lances' et 'forêt produisant le bois propre à la confection des lances'²; A. Carnoy a opté pour cette dernière signification, plus toponymique, en traduisant le nom par 'bois où l'on trouve des lances, des broches, des perches, ou même simplement branchaie'³. Le premier \dot{r} est tombé par dissimilation⁴, et l'haspiré s'est régulièrement amuï en namurois⁵.

Gerin: commune de la province de Namur (arrondissement et canton de Dinant), à 3 km. 5 (à vol d'oiseau) au N.-O. des Hastières; djérin⁶; 656 (faux datant probablement du XII^e s.⁷; cop. XIV^e s.⁸) allodium Hasteriensis villæ . . . cum omnibus appenditiis suis, videlicet cum . . . Gedermo⁹ (lire *Gederino = Gerin⁸); vers 1181 (cop.) Gerini (génitif), 1203 (or.) Gerini¹⁰.

Germanique occidental *GAIRINNJU, datif-locatif de *GAIRIN, collectif¹¹ de GAIR 'bâton pareil au bois d'une lance'¹², terme at-

¹ W. v. Wartburg, FEW IV, Basel 1952, p. 390-93. Cf. aussi les sens 'Dreschflegelstiel' et 'Rechenstiel' dans différents dialectes romans chez W. Meyer-Lübke, Romanisches etymologisches Wörterbuch (Samml. rom. Elem.- u. Handb. hrsg. v. W. Meyer-Lübke, III. Reihe, 3). Heidelberg 1935³, p. 342.

² Toponymie namuroise = Ann. Soc. archéol. Namur XXIII (1899), p. 572/73.

³ Dictionnaire étymologique du nom des communes de Belgique y compris l'étymologie des principaux noms de hameaux et de rivières I. Louvain 1939, p. 246.

⁴ Cf. Bourciez, op. cit. (N 1 de la p. 270), p. 247.

⁵ L'époque de cet amuïssement est incertaine, mais de toute façon antérieure au XVIIIe s., cf. Remacle, op. cit. (N 1 de la p. 270), p. 350/51, 362.

⁶ Haust, op. cit. (N 5 de la p. 270), p. 86.

⁷ J.-B. DE MARNE, *Histoire du comté de Namur*. Liége-Bruxelles 1754, p. 73, 104.

⁸ Roland, art. cit. (N 3 de la p. 269), p. 295.

⁹ I. B. Gramaye, Antiquitates Comitatus Namurcensis libris 7 comprehensæ Lovanii 1670 (lire 1608), p. 26.

¹⁰ B(ARBIER), art. cit. (N 8 de la p. 276), p. 39, 46.

¹¹ Cf. Kluge, op. cit. (N 8 de la p. 271), p. 79/80, et, pour le sens collectif du suffixe – en particulier dans les toponymes – les nom-

testé sous cette forme dans les noms d'hommes du plus ancien haut-allemand¹: l'ai romanisé a été, en ancien-wallon, contracté en un \bar{e}^2 , dont l'-ede- de Gederino n'est qu'une latinisation hypercorrecte, supposant l'amuïssement préalable des dentales intervocaliques.

Postérieure à la naissance de l'ai gallo-roman, mais antérieure à la monophtongaison de l'ai germanique³, la romanisation du nom de Gerin date au plus tôt du Ve, au plus tard du VIIe siècle.

Yvoir - Godinne

Yvoir: commune de la province de Namur (arrondissement et canton de Dinant), à l'embouchure du Bocq dans la Meuse et à 8 km. (à vol d'oiseau) au N.-O. de Dinant; à yuwâr⁴; 1133 (vidi-

breux exemples cités par J. Mansion, Oud-Gentsche Naamkunde, Bijdrage tot de kennis van het Oud-Nederlandsch. 's-Gravenhage 1924, p. 70-76.

- ¹² «(Die ursprüngliche) Bed. 'Stecken' (ist) aus Geißel ... und urverw. gr. χαῖος 'Hirtenstab' zu folgern », Kluge-Götze, op. cit. (N 1 de la p. 272), p. 258 s.v. Ger.
- ¹ Cf. Braune, op. cit. (N 11 de la p. 274), p. 34, et, pour les toponymes allemands apparentés, Förstemann-Jellinghaus, op. cit. (N 1 de la p. 277) II, 1. hälfte, col. 1036–38 (plusieurs Gern, jadis Gerin ou Geren, pourraient être étymologiquement identiques à notre Gerin).
- ² Cf. Bourciez, op. cit. (N 1 de la p. 270), p. 55. 'Maître' se dit més à Bouvignes (à 6 km. 5 au N.-E.), mes dans d'autres localités environnantes, cf. Remacle, op. cit. (N 4 de la p. 272), p. 187.
- ³ Cf. E. Gamilischeg, Romania Germanica. Sprach- und Siedlungsgeschichte der Germanen auf dem Boden des alten Römerreichs (Grundriß germ. Phil. . . . begr. v. H. Paul, 11) 1: Zu den ältesten Berührungen zwischen Römern und Germanen. Die Franken. Die Westgoten. Berlin-Leipzig 1934, p. 237–39. Dans le suffixe germanique -in(nj-), la conservation de la voyelle ĭ n'implique pas nécessairement une romanisation tardive (cf. notre N3, p. 275): «Het feit dat -ine voor een deel nog in het Mndl. heerscht, en dat de uitgang in nndl. woestijn het hoofdaccent draagt, laat vermoeden dat de i met een bijaccent uitgesproken werd», Mansion, op. cit. (N 11 de la p. 278), p. 72.

⁴ Haust, op. cit. (N 5 de la p. 270), p. 92.

mus 1363) Balduinus de Oere¹; 1152 (or.) Baldewinus de Hore²; 1166 (or.) Herbrandus de Oria, 1190 (or.) Walterus de Oria³; XII^e s. (cop. 1521) Balduinus de Horia⁴; 1263 (cop. 1735) Hebrandi . . . , dicti de Oire⁵; 1280 (cop. première moitié du XIV^e s.) Oire sour Mueze⁶; 1309 (cop. 1317–22) Godines . . . (4 fois) Oyre⁷.

Roman *Aurea, féminin de l'adjectif aureus 'd'or, doré' qui a donné l'ancien-français oire, oire, orie, ore 'idem's: l'addition occasionnelle d'un H- au $\dot{X}II^e$ siècle témoigne peut-être déjà des hésitations qui ont dû précéder l'amuïssement total de l'aspirée en namurois; l'y = i comblant l'hiatus entre la préposition à et l'ancien-wallon Oire a fini par s'agglutiner au toponyme, dont la francisation paraît influencée par le nom de l'ivoire.

Godinne: commune de la province de Namur (arrondissement et canton de Dinant), sur la rive droite de la Meuse et à 3 km. (à vol d'oiseau) au N.-O. d'Yvoir; gôdène¹⁰; 1241 (cop.) Goudines (3 fois)¹¹.

¹ C.-G. Roland, Charles namuroises inédites (3e série), Ann. Soc. archéol. Namur XXX (1911/12), p. 250 (identification p. 248).

² ROUSSEAU, op. cit. (N 7 de la p. 274), p. 22 (identification p. 130, 151).

³ B(ARBIER), art. cit. (N 8 de la p. 276), p. 37, 43 (sans identification).

⁴ W(AITZ), op. cit. (N 2 de la p. 276), p. 530 (sans identification).

⁵ L. Lahaye, Etude sur l'abbaye de Waulsort, de l'ordre de Saint-Benoit. Extrait du Bull. Soc. art & hist. dioc. Liège V. Liége 1890, p. 274 (sans identification).

⁶ Cartulaire de Notre-Dame de Namur ..., in: DE REIFFENBERG, Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg (Comm. roy. hist.) I. Bruxelles 1844, p. 18.

⁷ VAN WERVEKE in: K. LAMPRECHT, Deutsches Wirtschaftsleben im Mittelalter. Untersuchungen über die Entwicklung der materiellen Kultur des platten Landes auf Grund der Quellen zunächst des Mosellandes III: Quellensammlung. Leipzig 1885, p. 400.

⁸ F. Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle, V. Nouveau tirage. Paris 1938, p. 584.

⁹ Cf. p. 278 N 5. ¹⁰ Haust, op. cit. (N 5 de la p. 270), p. 86.

¹¹ Le chapitre de Ciney accorde au monastère de Grand-Pré la dîme et le droit de patronage de l'église de Florée. Anal. hist. eccl. Belg. X (1873), p. 109-11.

Germanique *GULDĪNA, issu — sans qu'on puisse préciser dans quel dialecte¹ — du germanique occidental *GULDĪNA, féminin² de *GULDĪN 'd'or, doré', adjectif de matière rétabli d'après gotique gulpeins ancien-haut-allemand guldīn ancien-saxon guldin ancien-anglais gylden ancien-frison gelden³. Le nom germanique de l'or a déjà été discerné dans ce toponyme par A. Carnoy, qui croyait toutefois devoir le traduire par 'mine d'or' ou 'villa de Goldo'⁴. De la romanisation *[goldina] résulte, par vocalisation de l préconsonantique, l'ancien-wallon Goudine-, dont la diphtongue s'est régulièrement contractée en ô⁵.

Il est difficile de préciser le sens de nos étymons, l'adjectif aureus déterminant, en toponymie française, des éléments aussi divers que mons⁶, petra, vallis, vīlla et vīllāre⁷. Il convient toute-fois de noter la proximité de

Dorinne: commune de la province de Namur (arrondissement et canton de Dinant), à 500 m. au S.-E. du Bocq et à 7 km. (à vol d'oiseau) au S.-E. d'Yvoir; dorène⁸; vers 1112 (d'après une

¹ L'évolution $l_p^b > ld$ s'est effectuée parallèlement dans tous les dialectes germaniques occidentaux, mais seulement après leur séparation, cf. Braune, op. cil. (N 11 de la p. 274), p. 146.

² Accusatif féminin fort ou nominatif féminin faible. Il convient toutefois d'envisager également la possibilité d'un étymon en *-AN, désinence qui, en ancien-anglais, caractérise les cas obliques de l'adjectif faible au féminin singulier, et est empruntée au masculin correspondant.

³ Cf. Kluge-Götze, op. cit. (N 1 de la p. 272), p. 287, mais l'anciensaxon guldin d'après Holthausen, op. cit. (N 2 de la p. 270), p. 47.

⁴ Op. cit. (N 3 de la p. 278) I, p. 215/16. Cf. de nombreux toponymes allemands composés de Gold-chez Förstemann-Jelling-haus, op. cit. (N 1 de la p. 277) II, 1. hälfte, col. 1078–80.

^{5 «}Tandis qu'en francien ŏ entravé, combiné avec un l vocalisé, donne ou [u], il aboutit généralement en w(allon) à ô A présent, les formes en ô existent encore un peu partout en Belgique romane . . . , mais elles couvraient sans doute jadis tout le territoire », L. Remacle, Le problème de l'ancien wallon (Bibl. Fac. Phil. & Lett. Univ. Liège CIX). Liège 1948, p. 63/64.

⁶ Cf. Godefroy, op. cit. (N 8 de la p. 280) V. Nouveau tirage. Paris 1938, p. 585 (les *Montoires*).

⁷ Cf. Vincent, op. cit. (N 5 de la p. 276), p. 217, 208/09, 292, 295.

⁸ Haust, op. cit. (N 5 de la p. 270), p. 84.

pièce antérieure à 1063; cop. défectueuse et incomplète du XVII° s.) Durine¹; 1163 (or.) Dorina².

On peut rapprocher ce toponyme du français dorine 'chrysosplénie', dérivé du participe dorée³, et se demander si nos lieux 'dorés' ne doivent pas leur nom à la présence de cette plante, qui aime les endroits humides.

Rivière - Lustin

Rivière: commune de la province de Namur (arrondissement et canton de Dinant), sur la rive gauche de la Meuse et à 12 km. (à vol d'oiseau) au S. de Namur; ruvêre⁴ [= ryvēr, avec un ē très ouvert]; 1265 (bonne cop. 1744) Rivière, 1289 (or.) Rivire (2 fois), 1294 (or.) Rivière (2 fois) . . . Rivière (3 fois)⁵.

Roman *RĪPĀRIA, dérivé adjectival à sens collectif⁶ de RĪPA 'rive', lequel a donné l'ancien-français riviere, -vere, -vele f. 'rive, rivage, contrée sur les bords d'une rivière, chasse dans une plaine avoisinant une rivière; la chasse au gibier d'eau; cours d'eau qui se jette dans un fleuve'⁷. C.-G. Roland, à qui nous devons l'étymon, l'interprétait erronément par 'villa construite sur la rive'⁸; A. Carnoy l'a traduit correctement par 'rivage'⁹. L'i prétonique est passé à u devant labiale¹⁰, et l'î tonique (résultant de

¹ L. Lahaye, Charles de l'abbaye de Brogne. Bull. Comm. roy. hist. LXXVI (1907), p. 667.

² Rousseau, op. cit. (N 7 de la p. 274), p. 45.

³ E. Gamillscheg, Französische Etymologien II. ZRPh. 40 (1920, mais paru en 1921), p. 529.

⁴ Haust, op. cit., p. 90.

⁵ Brouwers, op. cit. (N 3 de la p. 276) I, p. 121, II, 2^e partie, p. 293, 310, I, p. 237, 237, 255, 255, 258.

⁶ Cf. p. 277 N 6.

⁷ Godefroy, op. cit. Nouveau tirage. Paris 1938: VII, p. 205, X, p. 580. Cf. Меуек-Lübke, op. cit. (N 1 de la p. 278), p. 605, et un grand nombre d'homonymes français chez Vincent, op. cit. (N 6 de la p. 276), p. 230.

⁸ Roland, op. cit. (N 2 de la p. 278), p. 573.

⁹ Op. cit. (N 3 de la p. 278) II, p. 491.

¹⁰ Cf. le même phénomène, mais derrière labiale, dans les formes wallonnes du mot 'miroir', qui se dit murwè à Yvoir et Maillen, mùrwè à Bois-de-Villers (localités situées resp. à 3 km. 5 au S.-E.,

la monophtongaison wallonne du groupe ie) à ê [= \bar{e} très ouvert] devant r^1 .

Lustin: commune de la province de Namur (arrondissement et canton de Namur), à 1 km. 5 à l'E. de la Meuse et 3 km. (à vol d'oiseau) au N.-E. de Rivière; lustin²; 1066 (bonne cop. fin du XIII^e s., collationnée au XVI^e s. avec l'or.) lustin³.

Germanique occidental *LĪSTINNJU, datif-locatif de *LĪSTIN, collectif de LĪSTA 'bord', terme attesté sous cette forme en ancien-haut-allemand5; l'i prétonique s'est sans doute dissimilé en un 26 qui a été renforcé en u7.

La situation respective des deux localités par rapport à la

- ¹ 'Poussière' se dit [puser, avec un et rès ouvert] à Falaën, Denée et Fosse-la-Ville (localités situées resp. à 10 km. 5 au S.-O., 10 km. au S.-O. et 13 km. au N.-O.), [puser] à Bois-de-Villers et Yvoir (cf. p. 282 N 10), Remacle, op. cit., p. 231. Cf. en moyen-français l'ouverture de et devant r (généralement entravé) chez Bourciez, op. cit. (N 1 de la p. 270), p. 67/68, 133; en néerlandais l'ouverture des voyelles germaniques occidentales i, e, u devant r entravé chez M. Schönfeld, Historische grammatica van het Nederlands. Schets van de klankleer, vormleer en woordvorming. Zutphen 19474, p. 62-66.
 - ² Haust, op. cit. (N 5 de la p. 270), p. 76.
- ³ E. Schoolmeesters S. Bormans, Notice d'un Cartulaire de l'ancienne église collégiale et archidiaconale de Notre-Dame, à Huy. C.-r. séances Comm. roy. hist., ou recueil de ses bull. 4° s., I (1873), p. 92.
 - 4 Cf. p. 278 N 11.
- ⁵ Cf. Kluge-Götze, op. cit. (N 1 de la p. 272), p. 449 s. v. Leiste F. 'Rand, Saum, Borte', et, pour les toponymes allemands apparentés, Förstemann Jellinghaus, op. cit. (N 1 de la p. 277) II, 2. hälfte. Bonn 1916, col. 90.
- ⁶ Cf. pour la conservation de la voyelle du suffixe la N 3 de la p. 279, pour la dissimilation romane de la prétonique Bourciez, op. cit. (N 1 de la p. 270), p. 137/38.
- 7 «... nos documents paraissent montrer que, pour la forme de la voyelle atone, le domaine wallon se différenciait déjà des régions centrales au milieu du 13° s. Toutefois, les deux nuances i et ü n'occupaient pas jadis les mêmes aires qu'aujourd'hui: ü existait, semble-t-il, à l'ouest de Liège, dans une zone où i règne seul à présent ...», Remacle, op. cit. (N 5 de la p. 281), p. 40. Cf. encore les termes liégeois archaïques crustin «chrétien» et prustin «pétrin».

⁷ km. 5 au N.-E. et 5 km. au N.-O.), Remacle, op. cit. (N 4 de la p. 272), p. 195.

Meuse permet de conclure que Lustin est une traduction germanique de Rivière.

Naninne - Dave

Naninne: commune de la province de Namur (arrondissement et canton de Namur), à 300 m. au N. des Fonds de Dave et 6 km. 5 (à vol d'oiseau) au S.-E. de Namur; nanène¹; 1242 (cop. 1292) Nanines (2 fois)².

Gallo-roman *ANĪNA, diminutif roman du celtique ANĀ 'marais' apparenté au gotique fani etc. 'fange's: l'N- initial provient d'une agglutination partielle de la préposition en, phénomène dont la toponymie belgo-romane offre de nombreux exemples⁴.

Dave: commune de la province de Namur (arrondissement et canton de Namur), à l'embouchure dans la Meuse du Ruisseau de Dave, qui coule dans les Fonds de Dave, et à 2 km. 5 (à vol d'oiseau) au S.-O. de Naninne; elle a «quelques parties marécageuses»⁵; dauve⁶; 1067 (or.) Daueles (2 fois)⁷; 1085 (cop.) Dalbis (ablatif)⁸; 1091 (bonne cop. fin du XIIIe s.) daues⁹; dernières graphies en l: 1577 Daveles, 1594 Dalves¹⁰.

- ¹ Haust, op. cit. (N 5 de la p. 270), p. 77.
- ² V. Barbier, Histoire de l'abbaye de Floresse, de l'ordre de Prémontré. Seconde édition Revue et considérablement augmentée, II (documents). Namur 1892, p. 98.
- ³ L'accusatif latinisé anam est traduit par paludem dans le glossaire de Vienne, cf. G. Dottin, La langue gauloise. Grammaire, textes et glossaire (Coll. pour l'él. des antiqu. nat. II). Paris 1920, p. 213, 226 (et 118). La parenté avec fani est tenue pour certaine par A. Walde, Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen, herausgegeben und bearbeitet von J. Pokorny, II. Berlin-Leipzig 1927, p. 5, et par Kluge-Götze, op. cit. (N 1 de la p. 272), p. 199 s.v. Fenn.
 - 4 Cf. Carnoy, op. cit. (N 3 de la p. 278) II, p. 407-23.
- ⁵ A. Jourdain L. van Stalle E. de Heusch, Dictionnaire encyclopédique de Géographie Historique du Royaume de Belgique I. Bruxelles 1896, p. 310.
 - ⁶ Haust, op. cit. (N 5 de la p. 270), p. 72.
 - ⁷ HALKIN ROLAND, op. cit. (N 2 de la p. 274) I, p. 237.
 - ⁸ B(ARBIER), art. cit. (N 8 de la p. 276), p. 15.
 - Schoolmeesters Bormans, art. cit. (N 3 de la p. 283), p. 100.
- No. Bormans, Les Fiefs du comté de Namur (Soc. archéol. Namur, Doc. ïnéd. 2) [I]. Namur 1875-, p. 553, 588.

Diminutif germanique en *-IL- ou en *-UL-1 du germanique occidental *DAD-(-0? -A?) ou *DAPO, formes rétablies d'après suédois dialectal *dave m. *dava f. 'vattenpuss; sank däld' (c.-à-d. 'flaque d'eau, mare; vallon marécageux'), norvégien dialectal dave m. 'Vandpyt' (= 'flaque d'eau') d'une part, et islandais dapi norvégien dialectal dape m. 'vattenpuss', suédois dape 'pöl' (= 'bourbier') d'autre part, dont les diminutifs norvégien dialectal depel 'liten puss, skvätt, dypöl' (= 'petite mare, quelques gouttes, fondrière'), islandais depill 'Punkt, eg. fläck' (= 'point, proprement: tache') et leirdepill 'lerklick' (= 'tache de limon')2 peuvent correspondre exactement à l'étymon. L'évolution phonétique a déjà été comparée par C.-G. Roland à celle des mots latins tabula et stabulum, qui donnent en wallon (namurois) tauve et stauve³: la labiale a abouti à v entre voyelle et l, l'a tonique s'est allongé puis vélarisé, et l devenu final est tombé derrière une autre consonne, laquelle s'est ensuite assourdie4.

Les six doublets qui précèdent attestent le bilinguisme romanogermanique de la vallée de la Meuse, entre Givet et Namur, au début du moyen âge. Il ne s'agit pas là d'un cas isolé: de pareilles constatations pourraient être faites dans toute autre partie de la Wallonie proprement dite, à l'exception de certaines régions frontières et du Brabant wallon.

Bruxelles

J. Devleeschouwer

¹ Cf. Kluge, op. cit. (N 8 de la p. 271), p. 29.

² Termes cités par O. von Friesen, Om de germanska mediageminatorna, med särskild hänsyn till de nordiska språken. Upsala universitets årsskrift 1897, p. 29/30, qui attribue aux étymons le sens général de 'mjuk och fuktig materia, spec. smuts' (c'est-à-dire 'matière molle et humide, en particulier fange').

³ Op. cit. (N 2 de la p. 278), p. 311. Tốj pour «table» se dit notamment à Namur même et à Bois-de-Villers (resp. à 5 km. 5 au N.-O. et au S.-O.), cf. Remacle, op. cit. (N 4 de la p. 272), p. 259.

⁴ Cf. Remacle, op. cit. (N 5 de la p. 281), p. 76/77.